

Décision

Générale

colonial

Décision n° n°9 subventions,

n°9

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

15 avril 1924

Numéro JO

n° 329 du 30/04/1924

Date du numéro

30 avril 1924

TEXTE INTÉGRAL

la subvention de 3000 francs inscrite au budget de l'exercice 1924. en faveur du comité des fêtes. sera mandatée au nom de M, Marill, président de cette association.